

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 07 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, vingt heures et trente minutes, le Vendredi 07 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick GAILLARD, Maire.

Etaient présents : M^{eur} GAILLARD, Maire, M^{eur} COTTEL, M^{mes} DIRUY, BRUNET, Adjoint, M^{eurs} CHARPENTIER, ANSARD, BIENAIME, DUBOIS, LETELLIEZ, M^{mes} HETELAY, FRANCIERE, GAPENNE, PRUVOST, LASORNE, DEMORY.

Absents excusés : M. LOGNON qui donne pouvoirs à M. GAILLARD,
M. METAIS qui donne pouvoirs à MME DIRUY,
MME LEBRUN qui donne pouvoirs à MME GAPENNE,
M. DELAFOSSE qui donne pouvoirs à MME HETELAY,
M. PACCEU qui donne pouvoirs à M. BIENAIMÉ,
M. VANDEWALLE.

Secrétaire de séance : M^{me} DIRUY.

AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES AUX ABORDS DE LA PISCINE

Amendes de police

-Vu les devis réceptionnés pour les travaux d'aménagements complémentaires aux abords de la piscine,

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir la proposition mieux disante de la Société COLAS (AMIENS) pour un montant de 24 779.52 € HT soit 29 735.42 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter la participation financière du Département de la Somme au titre des amendes de police à hauteur de 30 % du montant HT de la dépense soit 7 433.86 €,
- sollicite l'autorisation de préfinancement de cette opération auprès du Département de la Somme à la date de la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

CANDIDATURE FRANCE SERVICE

Suite à la conférence de presse du 25/04/2019 au cours de laquelle Monsieur le Président de la République a annoncé le déploiement de structures qui réuniraient dans chaque canton services publics, collectivités locales et opérateurs divers (Pôle emploi, CAF, etc...) ; structures appelées France Service,

Ouïe la proposition de Monsieur Le Maire,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

-autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature au dispositif « FRANCE SERVICE » ; la Commune de FLIXECOURT, chef-lieu de canton, étant en mesure d'offrir au public un ensemble de services situés en centre bourg : service public de l'emploi, CAF, perception, mission locale, centre médico-social, CCAS et prestataires extérieurs divers (CARSAT, AGIR, ARCCO, MSA, MDPH...)

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

SUBVENTIONS

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-accepte le versement des subventions suivantes :

●JUDO	400.00 €
●ESCALADE	150.00 €
●TENNIS CLUB	1 000.00 €
●SPORTING CLUB	800.00 €

●TEAM FLIXECOURT 80	1 000.00 €
●LES WHOOPS FLIXECOURTOIS	550.00 €
●TENNIS DE TABLE	2 250.00 €
●HOCKEY	150.00 €
●BADMINTON	150.00 €
●LYCEE ALFRED MANESSIER	150.00 €
●COLLEGE ALFRED MANESSIER	150.00 €
●SPORTS ET LOISIRS	200.00 €
●ANBB	3 000.00 €

PISCINE

●USEP HECTOR MALOT	3 000.00 €
--------------------	------------

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

SUBVENTIONS

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-accepte le versement des subventions suivantes :

●BEARN EN SOMME	700.00 €
●CHASSE	2 800.00 €

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONS « LE CHIFFON ROUGE »

Le Conseil Municipal,

-Vu la délibération N°08/2011/65 du 25 novembre 2011 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location de la salle multifonctions « Le Chiffon Rouge »,

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire tendant à apporter des modifications aux tarifs fixés par la délibération susmentionnée ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer à compter de ce jour la grille tarifaire suivante s'appliquant à la location de la salle multifonctions « Le Chiffon Rouge » - FLIXECOURT

-tarifs « hiver-été »

- hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril
- été : du 1^{er} mai au 30 septembre

- tarifs pour les personnes privées de la Commune :

- hiver : 400.00 € le 1^{er} jour et 300.00 € le 2^{ème} jour,
- été : 300.00 € le 1^{er} jour et 200.00 € le 2^{ème} jour,

- tarifs pour les associations locales :

* pour la 1^{ère} utilisation et l'assemblée générale : gratuite

* pour les autres utilisations :

- hiver : 350.00 € le 1^{er} jour et 250.00 € le 2^{ème} jour,
- été : 250.00 € le 1^{er} jour et 150.00 € le 2^{ème} jour,

- le tarif pour la location aux entreprises de FLIXECOURT et de l'extérieur est de 500.00 € par jour,

- la caution est de 300.00 € pour toutes les locations.

La salle multifonctions « Le Chiffon Rouge » n'est plus louée aux personnes extérieures de la Commune, à compter de ce jour.